

ALGER 16

LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

Edition N°1496 du Mercredi 8 Avril 2026 - Email : alger16bma@gmail.com - Prix 10 DA - ISSN2335-108X - WWW.ALGER16.DZ

ACTUALITE

SPORTS

SANTE

RÉGIONS

CULTURE

PUBLICITE

alger16 le quotidien

SCAN ME



GRANDE COMMISSION
MIXTE ALGÉRO-MAURITANIENNE



LE CHEF DE L'ÉTAT REÇOIT
LE PREMIER MINISTRE MAURITANIEN

P. 3

DANS LE CADRE DU PROGRAMME
DE PRÉPARATION AU COMBAT 2025/2026



LE GÉNÉRAL D'ARMÉE
EN VISITE DANS LA 6^e RM

P. 16

FÊTE DE L'OLIVIER



LA 2^e ÉDITION LANCÉE
DEPUIS TIZI OUZOU

P. 2

RESSOURCE RARE, ENJEU PLANÉTAIRE

HÉLIUM

L'ALGÉRIE ENTRE DANS LE CERCLE STRATÉGIQUE MONDIAL

Avec une production constante de 11 millions de mètres cubes, l'Algérie conserve sa position de quatrième producteur mondial, derrière les États-Unis (81 millions), le Qatar (63-64 millions) et la Russie (17-18 millions), mais devant le Canada, la Chine et la Pologne.

P. 5



LE SAVIEZ-VOUS ?

FÊTE DE L'OLIVIER

LA 2^e ÉDITION LANCÉE DEPUIS TIZI OUZOU

La 2^e édition de la Fête de l'olivier, ou «Rahva n'Tzemourt», qui vise à promouvoir la richesse et le savoir-faire locaux, a été lancée, hier à Tizi-Ouzou, a annoncé la Chambre de l'agriculture de la wilaya.

Cet événement, qui se tiens jusqu'à demain à la maison de la Culture Mouloud-Mammerdi, constitue un «rendez-vous incontournable pour l'ensemble des acteurs de la filière oléicole. Il permettra de promouvoir la richesse et le savoir-faire locaux, tout en favorisant les échanges professionnels et le développement économique du secteur», a souligné notre source.

Au programme, une exposition et vente d'huile d'olive, d'olives de table et de divers

produits dérivés de l'olivier, ainsi que du matériel agricole spécialisé et des entrants dédiés à l'oléiculture.

Des espaces d'échange et de mise en réseau sont également prévus pour permettre aux producteurs, transformateurs, investisseurs et aux institutions de se rencontrer. Des experts et des professionnels animeront à l'occasion des conférences-débats. Ils aborderont notamment les enjeux techniques, économiques et organisationnels de la filière.

Cet événement s'inscrit dans une dynamique de valorisation de l'oléiculture, un secteur stratégique pour le développement agricole régional.



PRIX DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DE LA MEILLEURE START-UP L'INSTALLATION DU JURY FINALISÉE

Selon un communiqué du ministère de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, le jury pour le Prix du président de la République de la meilleure start-up 2026 a été constitué, sous la direction de M. Noureddine Ouadah. Créé conformément au décret présidentiel n° 26-86 du 19 janvier 2026, qui institue le Prix du président de la République pour la meilleure start-up, le jury de l'édition 2026 se compose d'experts spécialisés dans les nouvelles technologies, des secteurs public et privé, d'un spécialiste en capital-risque et financement, de membres du Comité national de labellisation, ainsi que d'une experte en propriété industrielle et de compétences algériennes basées à l'étranger. Ce Prix a pour objectif de mettre en lumière les start-ups les plus performantes, tous



secteurs confondus, de stimuler l'innovation et l'esprit d'entreprise, tout en favorisant l'économie du savoir et de l'excellence. Il vise aussi à valoriser les solutions et services novateurs élaborés par des talents locaux, à connecter l'innovation avec le monde économique et à renforcer la visibilité de l'écosystème des jeunes pousses sur les plans national et international. Ce prix honore trois (3) catégories d'acteurs au sein de l'écosystème des

start-ups : la meilleure «Scale-up», qui reçoit un certificat d'appréciation, ainsi qu'une somme de trois millions de dinars (3.000.000 DA), la meilleure «Start-up», qui se voit décerner un certificat d'appréciation et une récompense de deux millions de dinars (2.000.000 DA), et le meilleur «Projet innovant», qui est gratifié par un certificat d'appréciation et une somme d'un million de dinars (1.000.000 DA). Les candidatures pour cette édition 2026 devraient susciter un intérêt particulier, dans un contexte marqué par la montée en puissance de l'écosystème des start-up en Algérie et la multiplication des dispositifs d'accompagnement dédiés à l'innovation.

Amira Benhizia

LUTTE CONTRE LE NARCOTRAFIQUE UN RÉSEAU CRIMINEL DÉMANTELÉ AU SUD DU PAYS



Selon un communiqué de la Gendarmerie nationale (GN) publié lundi passé, les éléments de ce corps basés à Tindouf ont réussi à démanteler un réseau criminel dédié au trafic de stupéfiants. Ils ont également procédé à la confiscation de grandes quantités de kif traité et de diverses sortes de comprimés psychotropes. Dans le cadre de la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes, et suite à des renseignements reçus par les autorités compétentes, l'unité de la brigade de la Gendarmerie nationale de Tindouf a démantelé un réseau criminel engagé dans le trafic, la conservation et la commercialisation de drogue et de médicaments psychotropes.

«Suite à l'analyse des renseignements, l'identité et l'adresse du suspect ont été établies. Une autorisation de perquisition a été obtenue auprès du procureur du tribunal de Tindouf», a-t-on indiqué, en précisant que cette intervention a permis la saisie de 6 grammes de cocaïne, 74 comprimés d'ecstasy et 2.411 gélules de prégabaline (300 mg). Parmi les objets saisis figuraient également 129 pilules de tramadol, 950 grammes de cannabis traité, une seringue contenant 0,1 ml d'une substance narcotique non identifiée, environ 65.000 dinars algériens (DA) provenant d'activités criminelles, une voiture et six téléphones portables. Les personnes interpellées seront déférées devant le procureur de la République du tribunal de Tindouf, à l'issue de l'enquête, pour des faits très graves liés au trafic de stupéfiants, qui menace la sécurité nationale, l'économie et la santé publique. Ces faits incluent la possession, la vente, le stockage, la distribution et le transport illégaux de stupéfiants et de substances psychotropes.

Abir Menasria

PORT DE DJEN DJEN PARTENARIAT ENTRE L'ENTREPRISE PORTUAIRE DE JIJEL (EPJ) ET LA SOCIÉTÉ ALGERIAN QATARI STEEL

Une convention de partenariat a été signée, lundi au port de Djen Djen, entre l'Entreprise portuaire de Jijel (EPJ) et la société Algerian Qatari Steel (AQS), a indiqué un communiqué publié par l'EPJ. Le document a précisé que dans le cadre du «renforcement de l'intégration entre les secteurs industriel et logistique, une convention de partenariat a été conclue entre le port de Jijel et la société AQS de sidérurgie, en vue de faciliter les procédures d'importation et d'exportation». Il est ajouté que ce partenariat vise à «améliorer la fluidité des opérations logistiques, en contribuant à faciliter les procédures d'importation et d'exportation et à réduire les délais de traitement dans l'enceinte du port, ce qui se traduira par une consolidation de la compétitivité des produits nationaux sur les

marchés internationaux». La convention en question s'inscrit, selon le même document, «dans le cadre d'une vision de développement intégré, destinée à valoriser la production nationale et à renforcer les chaînes de valeur industrielles, le port de Jijel devant jouer un rôle central en tant que centre logistique stratégique, soutenant l'industrie lourde en raison, notamment, de sa proximité avec le complexe industriel de Bellara». Selon le même communiqué, ce partenariat «ouvrira des perspectives prometteuses pour l'investissement et le développement, confirmant l'engagement des deux parties à contribuer efficacement au soutien de l'économie nationale et au renforcement de la dynamique de croissance durable».

R. N.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

38 MORTS ET 1 529 BLESSÉS EN UNE SEMAINE

Trente-huit (38) personnes sont décédées et 1.529 autres ont été blessées dans 1.261 accidents de la route survenus, durant la période du 29 mars au 4 avril courant, dans plusieurs wilayas, a indiqué, hier, un bilan de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Laghouat, avec six (6) morts et 28 blessés dans 17 accidents de la circulation, a précisé la même source. S'agissant des cas d'intoxication au monoxyde de carbone émanant de dispositifs de chauffage et chauffe-eau, les secours de la Protection civile ont déploré le décès de cinq (5) personnes (Sétif - 3,

Alger - 1 et Skikda - 1)), alors que 58 interventions ont été effectuées pour la prise en charge de 163 personnes incommodées par le même gaz. Durant la même période, les unités de la Protection civile sont intervenues pour l'extinction de 572 incendies urbains, industriels et autres, dont les plus importants ont été enregistrés dans les wilayas d'Alger (99 incendies), Annaba (59) et Blida (37). Par ailleurs, 6.496 interventions diverses ont été effectuées, durant la même période, pour le sauvetage de 494 personnes, en situation de danger, et l'exécution de 5.748 opérations d'assistance.

QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

ALGER 16

N°RC : 16/00-0990467 B 15

Compte bancaire S G A n° 01200017113002183822

Édité par
sarl BMA.com
au capital 100.000 DA

Directrice de Publication
Mohamed Bouatane Khadidja

Rédaction

M. B. Khadidja
Yacine O.
G. Salah Eddine
Lamia O.
Amine A.

O. M.

Djalil Chibab

Chekkat Meriem

Abir Menasria

Amira Benhizia

Siège d'activité - ALGER 16
5, rue Sacré-Cœur, Alger-Centre
Tél. 020 10 23 68

Siège social sarl BMA.com
26, rue Mohamed-Layachi, Belouizdad
05 51 39 08 78 / 07 95 66 79 53
email : alger16bma@gmail.com

Pour votre Publicité s'adresser à :
l'Entreprise Nationale
de communication, d'Édition
et de Publicité
Agence ANEP,
01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 020 05 20 31/
020 05 10 42

Fax : 020 05 11 48/020 05 13 45
020 05 13 77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

IMPRESSION
Société d'impression
d'Alger
SIA (Centre)

GRANDE COMMISSION MIXTE ALGÉRO-MAURITANIENNE

LE CHEF DE L'ÉTAT REÇOIT LE PREMIER MINISTRE MAURITANIEN

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, hier à Alger, le Premier ministre de la République islamique de Mauritanie, M. Mokhtar Ould Diay, et la délégation qui l'accompagne, a indiqué un communiqué. L'audience s'est déroulée en présence du directeur de Cabinet de la Présidence de la République, M. Boualem Boualem, du

ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, du conseiller auprès du président de la République, chargé des affaires diplomatiques, M. Amar Abba, et de l'ambassadeur d'Algérie en Mauritanie, M. Amine Sid.

R.N



UN PARTENARIAT AFRICAIN EXEMPLAIRE

Le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a coprésidé, avec son homologue mauritanien, M. Mokhtar Ould Diay, hier au Palais du gouvernement, la 20^e session de la Grande commission mixte algéro-mauritanienne de coopération, a indiqué un communiqué.

La rencontre a débuté par un entretien privé entre les deux Premiers ministres, suivi d'une séance élargie aux membres des délégations des deux pays, au cours de laquelle l'état des relations bilatérales et leurs perspectives futures ont été passés en revue. Dans son allocution, M. Ghrieb a souligné le niveau avancé des relations de coopération entre l'Algérie et la Mauritanie, mettant en avant une dynamique constante de collaboration, marquée par de nouvelles réalisations concrètes. Il a insisté sur le dialogue soutenu, la concertation permanente et la coordination continue entre les deux gouvernements, illustrés par l'échange



régulier de visites officielles à différents niveaux. Cette dynamique, a rappelé le Premier ministre, s'inscrit dans le cadre des orientations stratégiques des dirigeants des deux pays, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et le président mauritanien, M. Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, qui œuvrent à renforcer la complémentarité et l'intégration entre les deux nations. M. Ghrieb a également mis en avant le

développement de la coopération économique, en particulier dans les secteurs de l'énergie, de l'agriculture et du commerce, soulignant l'importance des projets stratégiques en cours, tels que la route reliant Tindouf à Zouerate et la zone franche commerciale et industrielle, destinés à stimuler davantage les échanges économiques entre les deux pays.

De son côté, le Premier ministre mauritanien a salué la tenue de cette session de la Grande commission mixte, estimant qu'elle traduit la volonté commune des gouvernements algérien et mauritanien de renforcer leur coopération bilatérale, conformément aux hautes orientations des deux Présidents, unis par des relations privilégiées et des liens fraternels profonds. M. Ould Diay a insisté sur la nécessité de dynamiser les mécanismes existants de coopération, en veillant à la tenue

régulière de leurs réunions et au suivi rigoureux de la mise en œuvre des décisions adoptées, afin de renforcer le partenariat bilatéral et de tirer pleinement parti des atouts communs des deux pays. La rencontre s'est conclue par la signature d'une série d'accords, de mémorandums d'entente et de programmes de coopération couvrant un large éventail de secteurs, incluant l'intérieur et la sécurité, les hydrocarbures, les finances, l'énergie, l'industrie et l'industrie pharmaceutique, l'agriculture et la pêche, les transports, le commerce, l'habitat, l'éducation et l'enseignement supérieur, la formation professionnelle, la jeunesse et les sports, le travail, la communication, la culture, les relations avec le Parlement, ainsi que l'environnement. Cette 20^e session illustre l'ambition des deux pays de consolider leur partenariat stratégique, en plaçant la coopération bilatérale au cœur d'une vision commune de développement durable et d'intégration régionale.

Cheklat Meriem

PLUS DE 29 ACCORDS SIGNÉS

Hier au Palais du gouvernement à Alger, le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, et son homologue mauritanien, M. Mokhtar Ould Diay, ont supervisé la signature d'un ensemble de plus de 29 accords bilatéraux, marquant un pas significatif dans le renforcement de la coopération entre les deux pays. Ces accords couvrent un large éventail de domaines, allant de l'économie et la finance à l'éducation, en passant par la jeunesse, la culture et autres... la sécurité, témoignant de la volonté des deux États de consolider des liens solides et durables. Ces accords visent à stimuler l'investissement et les échanges économiques. Un partenariat stratégique a été signé entre le Conseil du renouveau économique algérien (CREA) et l'Union nationale des employeurs mauritaniens, afin de développer de nouvelles opportunités d'affaires et de renforcer le tissu entrepreneurial des deux pays. Dans le domaine de l'éducation et de la jeunesse, l'École supérieure des sciences et technologies sportives de Dely Ibrahim s'associe à l'Institut supérieur de la jeunesse et des sports de Nouakchott, tandis que l'Institut national de formation supérieure des cadres de la jeunesse de Tiksraine et son homologue mauritanien initient un jumelage visant à partager expertises et bonnes pratiques. Les échanges institutionnels s'étendent également au secteur universitaire et scientifique, avec des accords entre l'Office national des services universitaires et le Centre national mauritanien, ainsi qu'entre la Direction générale de la recherche scientifique et l'Agence mauritanienne de la recherche et de l'innovation. Les deux gouvernements ont multiplié les initiatives pour moderniser les infrastructures et les services publics. Un protocole a été conclu entre l'Agence nationale de l'aviation civile algérienne et son homologue mauritanien, tandis qu'un programme exécutif sur la formation professionnelle, pour 2026-2028, a été signé, garantissant un partage de compétences et de

ressources dans ce secteur clé. La coopération s'étend également au domaine de la communication et de la culture, avec des accords entre institutions télévisuelles, ainsi qu'entre les ministères respectifs de la Communication, de la Culture et des Arts, visant à promouvoir des échanges culturels et médiatiques. Dans le cadre de la sécurité et de la souveraineté, un accord de coopération sécuritaire a été conclu, tandis que la question des transports aériens a été abordée via un protocole spécifique. Par ailleurs, des accords dans le domaine de l'environnement, du développement durable, de l'électricité et des énergies renouvelables témoignent de la volonté des deux pays de répondre conjointement aux défis écologiques et énergétiques de la région. Les secteurs de la Santé et de l'Industrie bénéficient également d'une attention particulière : un protocole lie l'Agence nationale des produits pharmaceutiques algérienne et le Laboratoire national mauritanien de contrôle de la qualité des médicaments. L'industrie pharmaceutique et la normalisation industrielle font également l'objet de programmes exécutifs de coopération, tout comme la propriété industrielle, via un protocole entre les ministères concernés des deux pays. Enfin, la création d'une commission consulaire mixte et la signature de programmes exécutifs dans le domaine de l'éducation et des sports, pour 2026-2028, démontrent l'ambition de l'Algérie et de la Mauritanie de structurer une coopération globale et durable, fondée sur le partage d'expertise, la sécurité, le développement économique et l'innovation sociale. Cette série d'accords illustre, non seulement une intensification des relations bilatérales, mais aussi une vision partagée de développement et de stabilité régionale, plaçant l'Algérie et la Mauritanie comme des partenaires stratégiques incontournables sur le continent africain.

Amira Benhizia

UN BILAN DE COOPÉRATION POSITIF

Hier à Alger, lors des travaux du comité de suivi algéro-mauritanien s'inscrivant dans le cadre de la 20^e session de la Grande commission mixte algéro-mauritanienne, le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, a dressé un bilan positif du partenariat entre l'Algérie et la Mauritanie, au cours des trois dernières années. M. Attaf a affirmé que «les acquis importants réalisés par notre partenariat bilatéral, au cours des trois dernières années, constituent, dans leur ensemble et dans leurs spécificités, une source de satisfaction». Le ministre a rappelé que cette commission sert «à faire le point de ce qui a été accompli comme réalisations et d'évaluer les dysfonctionnements constatés (...), une voie que les dirigeants de nos deux pays frères, le Président M. Abdelmadjid Tebboune et son frère le Président Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, ont choisie». Sur le plan politico-sécuritaire, le ministre a insisté sur l'importance des traditions de communication, de concertation et de coordination, rappelant les cinq visites présidentielles échangées au cours des trois dernières années. Économiquement, M. Attaf a mis en avant que «la source de satisfaction réside dans les étapes qualitatives franchies sur la voie du passage du projet d'intégration entre l'Algérie et la Mauritanie de la phase de planification à celle de la concrétisation, et ce, à travers la route terrestre Tindouf-Zouerate, dont l'avancement des travaux du premier tronçon a atteint un taux appréciable d'au moins 40%». Le ministre a également souligné «une dynamique croissante et riche» du volet économique, illustrée par la hausse de 48% des échanges commerciaux l'an dernier, confortant l'Algérie comme principal partenaire commercial de la Mauritanie, depuis 2023. Il apparaît ainsi que la dynamique profite équitablement aux deux pays frères.

G.Salah Eddine

RÉCUPÉRATION DES FONDS DÉTOURNÉS UN ENJEU STRATÉGIQUE POUR L'ALGÉRIE

Lundi dernier, des universitaires et experts ont salué la récupération des fonds détournés comme une démarche courageuse et une avancée stratégique pour l'Algérie, soulignant que le rapatriement des capitaux transférés illicitement vers l'étranger reflète le travail rigoureux des institutions étatiques.

Dans une intervention médiatique accordée à l'Agence Algérie presse service, Abderrahmane Hadeff, consultant international en développement économique, a estimé que la récupération de ces fonds constitue un enjeu «très sensible et complexe dans le cadre du processus de transformation économique et institutionnelle».

Selon lui, cette démarche «ne se limite pas à la lutte contre la corruption, mais traduit également la transition de l'État vers une nouvelle ère, axée sur le rétablissement de la souveraineté financière et l'amélioration de la crédibilité des institutions, tant sur le plan national qu'international».

M. Hadeff a rappelé l'efficacité des commissions rogatoires internationales, en citant, notamment celle envoyée en Suisse, grâce à laquelle l'Algérie récupérera plus de 110 millions de dollars. Pour l'expert, cette réussite dépasse l'aspect financier : elle «reflète la maturité de l'Algérie dans le domaine de la diplomatie judiciaire, transformant les revendications politiques en dossiers juridiques et techniques conformes aux standards internationaux».

Il a ajouté que ce cas constitue «un examen pour les collaborations internationales», soulignant les disparités de coopération entre les nations, lors des demandes de restitution, allant de la souplesse suisse et de la collaboration espagnole, à l'intransigeance française. Le recouvrement des fonds «n'est donc pas uniquement une question juridique, mais aussi une lutte diplomatique mobilisant influence économique et politique de l'État».

Dans le même ordre d'idées, l'analyste économique Siimane Nacer a salué les initiatives prises pour récupérer les fonds détournés, estimant qu'elles «vont dans la



bonne direction». Il a souligné que ces démarches «ne se limitent pas à un plan financier, mais possèdent également une dimension morale, affirmant la volonté de rendre au peuple ses droits». M. Nacer a mis en évidence les inégalités dans la coopération de certains pays, rappelant que l'Algérie «avait perçu ces enjeux dès le début». Selon lui, l'adhésion constante de l'Algérie à la récupération des fonds du peuple, basée sur une stratégie juridique et diplomatique cohérente, a déjà produit des résultats tangibles. Ces avancées constituent un véritable accomplissement, compte tenu de la complexité du dossier et de l'interdépendance de ses aspects juridiques internationaux. Il a insisté sur le fait que la continuité de cette démarche pourrait «consolider la souveraineté économique du pays».

RÔLE DE LA JUSTICE ET DE LA DIPLOMATIE NATIONALE

Hamza Khedri, professeur à la Faculté de droit de l'université Alger 1, a rappelé que ces résultats sont «le fruit d'un plan d'action strict engagé par les autorités compétentes, conformément à la promesse du Président Abdelmadjid Tebboune de rapatrier les fonds détournés».

La révision constitutionnelle de 2020 a renforcé ce processus par la création de la Haute autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption (HATPLC), qui a élaboré une stratégie nationale centrée sur la récupération des fonds mal acquis. Selon le spécialiste, la justice joue un rôle crucial, notamment

par la saisie des biens des individus impliqués dans des affaires de corruption et la réaffectation de leurs bénéfices au Fonds prévu à cet effet.

M. Khedri a également insisté sur le rôle de la diplomatie algérienne, qui s'appuie sur le renforcement des accords bilatéraux et l'élaboration de nouveaux traités, facilitant ainsi la restitution des fonds transférés illégalement à l'étranger, comme c'est le cas pour les plus de 110 millions de dollars en provenance de Suisse.

Le professeur Tayeb Brahim Ouis, doyen de la Faculté de droit et des sciences politiques de l'Université Djilali-Liabès de Sidi Bel-Abbès, a souligné que cette initiative constitue «un atout stratégique pour l'État algérien, car elle démontre l'application effective des systèmes de justice internationale et renforce le concept d'État de droit». Il a ajouté que cette démarche «n'est pas uniquement financière, mais traduit une volonté politique de combattre la corruption et de renforcer la confiance entre le citoyen et les institutions». Pour M. Ouis, les avancées réalisées illustrent «l'importance de la synergie entre les systèmes judiciaire et diplomatique, surtout face à la complexité des processus juridiques internationaux». Il a insisté sur la nécessité de poursuivre ces initiatives par une coopération internationale accrue et un renforcement d'un système judiciaire national conforme aux standards internationaux anti-corruption et de restitution d'avoirs.

Hakimi Bouhafs, professeur d'économie à l'université Oran 2, a qualifié cette

initiative d'«audacieuse». Il a expliqué que la récupération, par l'Algérie, de plus de 110 millions de dollars détournés représente «un gain significatif» pouvant ouvrir la voie à «de nouvelles opportunités d'investissement, profitant au Trésor public et aux citoyens».

Le professeur a rappelé que la restitution des fonds, qu'ils proviennent de comptes gelés à l'international ou d'entreprises liquidées par décision judiciaire, a toujours été une priorité pour le Président Abdelmadjid Tebboune.

Le Dr Mohamed Kermas, professeur d'économie et de développement à l'université Mustapha-Stambouli de Mascara, a souligné que cette décision «illustre la bonne gouvernance et instaure un principe de confiance entre l'État et le citoyen, accentué par le Président dans ses promesses de récupération des fonds détournés».

AVANÇÉES CONCRÈTES ET CHIFFRES

Lors du dernier Conseil des ministres présidé par le Président Abdelmadjid Tebboune, le ministre d'État, des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger a annoncé l'envoi de 33 commissions rogatoires à la Suisse, dont 20 ont déjà été examinées et approuvées. À ce jour, quatre dossiers concernant des fonds détournés et gelés ont été définitivement résolus, permettant le rapatriement de plus de 110 millions de dollars au Trésor algérien.

Cette opération illustre une mobilisation, à la fois juridique et diplomatique, soutenue par une vision stratégique de l'État. Au-delà du simple aspect financier, la récupération de ces fonds représente un levier concret pour renforcer la souveraineté économique du pays, restaurer la confiance des citoyens dans les institutions et affirmer la crédibilité internationale de l'Algérie.

On peut y voir également une méthode structurée : le combinaison de procédures légales rigoureuses, de coopération internationale ciblée et d'une diplomatie proactive crée un précédent qui pourrait faciliter la récupération de capitaux supplémentaires à l'avenir. En somme, cette dynamique dépasse la restitution d'argent : elle inscrit l'Algérie dans une démarche de renforcement institutionnel et de gouvernance moderne, où justice, transparence et diplomatie se conjuguent pour consolider l'État de droit.

Amira Benhizia

DÉVELOPPEMENT MINIER L'ALGÉRIE ET LA BANQUE MONDIALE EXPLORENT LES OPPORTUNITÉS DE COOPÉRATION

La secrétaire d'Etat auprès du ministre des Hydrocarbures et des Mines, chargée des Mines, Mme Karima Bakir Tafer, a reçu, lundi à Alger, la représentante résidente du Groupe de la Banque mondiale en Algérie, Mme Cemile Hacibeyoglu Ceren, avec laquelle elle a examiné les perspectives de renforcement de la coopération dans le domaine minier, selon un communiqué du ministère. La rencontre, tenue au siège du ministère, en présence de cadres des deux parties, s'inscrit dans le cadre de la poursuite des consultations et des échanges entre l'Algérie et le Groupe de la Banque mondiale. Elle a constitué une occasion d'examiner les voies de consolidation de la coopération, notamment dans les volets techniques, l'échange d'expertises et l'accompagnement des projets visant le développement du secteur des mines.



Les discussions ont porté sur les mécanismes permettant de renforcer l'assistance technique ainsi que sur les projets en cours et les perspectives futures, en particulier ceux liés au développement du secteur minier en Algérie. L'accent a notamment été mis sur les activités d'exploitation et de transformation minière. Dans ce cadre, Mme Bakir Tafer a présenté un exposé détaillé sur

les principaux programmes de développement du secteur, ainsi que sur les projets structurants actuellement en cours de réalisation. Elle a également évoqué le cadre juridique régissant les activités minières en Algérie, tout en mettant en avant les facilités et les mesures incitatives destinées à encourager les investissements dans ce domaine. La secrétaire d'Etat a, en outre, mis en lumière les plans de développement visant la valorisation et la transformation locale des ressources minérales, à

travers plusieurs projets majeurs. Parmi ceux-ci figurent, notamment le projet de la mine de fer de Gara Djebilet, le projet intégré de transformation du phosphate, le projet d'exploitation de la mine de zinc et de plomb, ainsi que d'autres initiatives destinées à soutenir la production de matières premières au profit des différentes industries de transformation. De son côté, la représentante résidente du Groupe de la Banque mondiale en Algérie a exprimé l'intérêt du groupe pour le développement du secteur minier national. Elle a souligné la disponibilité de l'institution à accompagner et à soutenir les établissements du secteur, notamment en contribuant à l'attraction des investissements et à l'implication d'entreprises étrangères, publiques et privées. Elle a également affirmé la volonté du Groupe de la Banque mondiale d'apporter son appui dans les domaines de la gestion des projets, de l'accompagnement technique et de l'échange d'expertises tout au long de la chaîne de valeur du secteur minier.

Cheklat Meriem

RESSOURCE RARE, ENJEU PLANÉTAIRE

HÉLIUM : L'ALGÉRIE ENTRE DANS LE CERCLE STRATÉGIQUE MONDIAL

Alors que le marché mondial du gaz traverse une période d'instabilité sans précédent, l'Algérie s'affirme comme un acteur clé pour sécuriser ce qu'on appelle « l'or invisible » : l'hélium. Selon l'Unité de recherche énergétique (ATTAQA), le pays joue un rôle de véritable soupape de sécurité des chaînes d'approvisionnement de haute technologie, consolidant sa place parmi les principaux producteurs mondiaux.

Dans les coulisses de l'économie mondiale, il existe des matières premières dont on parle peu, mais sans lesquelles une grande partie de notre technologie moderne s'effondrerait comme un château de cartes. L'hélium en fait partie. Ce gaz inerte, léger et non renouvelable n'est pas seulement l'élément qui fait flotter des ballons lors des fêtes. Il est au cœur de technologies de pointe, des appareils médicaux les plus sophistiqués et de la fabrication des semi-conducteurs, qui alimentent nos ordinateurs, voitures, smartphones et systèmes d'intelligence artificielle.

Malgré les fluctuations internationales, le secteur algérien de l'hélium a montré, en 2025, une stabilité remarquable. Avec une production constante de 11 millions de mètres cubes, l'Algérie conserve sa position de quatrième producteur mondial, derrière les États-Unis (81 millions), le Qatar (63-64 millions) et la Russie (17-18 millions), mais devant le Canada, la Chine et la Pologne.

Cette constance n'est pas qu'une performance quantitative : elle traduit une maîtrise technique et une fiabilité qui séduisent les marchés internationaux.

Au-delà de sa production annuelle, l'Algérie possède des réserves considérables estimées à 8,2 milliards de mètres cubes, ce qui en fait la troisième plus grande réserve mondiale, juste après les États-Unis et le Qatar, et la plus grande d'Afrique.

C'est dans le gisement géant de Hassi R'Mel, l'un des plus vastes réservoirs de gaz naturel au monde, que l'Algérie extrait cet élément précieux comme sous-produit du traitement du gaz naturel liquéfié.

Cette position confère à l'Algérie un rôle disproportionné par rapport à la taille de sa production : dans un marché mondial où l'offre de matière première est extrêmement concentrée et géopolitiquement sensible, chaque volume compte.



UNE CRISE MONDIALE QUI MET L'ALGÉRIE SUR LE DEVANT DE LA SCÈNE

Le caractère stratégique de l'hélium a été brutalement mis en lumière en mars 2026, lorsque des interruptions de la production qatarie ont provoqué un choc d'approvisionnement mondial. La déclaration de force majeure d'une partie des installations qataries a réduit, d'environ un tiers, la production globale, entraînant une hausse significative de prix et des tensions dans des chaînes d'approvisionnement déjà fragiles.

Cette situation illustre combien le marché est vulnérable : le Qatar, qui fournit une part importante de l'hélium mondial, a vu sa production perturbée, et ses volumes n'ont pas été immédiatement compensés par d'autres producteurs. Dans ce contexte, la stabilité de l'Algérie, en tant que fournisseur fiable, devient un atout majeur.

UN GAZ ESSENTIEL, MAIS INVISIBLE

L'hélium n'est pas un luxe. Il est « l'oxygène » pour des applications techniques, où peu d'alternatives existent. Dans les équipements d'imagerie médicale, comme les IRM, le gaz est utilisé pour refroidir les aimants supraconducteurs à des températures proches du zéro absolu. Sans hélium, ces machines essentielles à des diagnostics médicaux vitaux ne peuvent fonctionner.

Mais son rôle dépasse la santé. Dans la fabrication de semi-conducteurs - c'est-à-dire les puces électroniques qui alimentent l'intelligence artificielle, les serveurs, les téléphones et les appareils connectés - l'hélium est utilisé pour refroidir et purger les instal-

lations à des températures extrêmes, dans un processus où il n'existe pas de substitution viable à court terme.

C'est cette dépendance critique qui explique pourquoi une perturbation de l'offre d'hélium, même temporaire, peut provoquer des effets en chaîne dans les industries technologiques, comme l'ont souligné des responsables du secteur, lors d'événements internationaux récents.

UNE CHANCE STRATÉGIQUE POUR L'ALGÉRIE

Dans ce contexte mondial marqué, donc, par des tensions énergétiques et des ruptures de chaînes d'approvisionnement, l'Algérie occupe une position stratégique unique. Sa production stable d'hélium, ses réserves gigantesques et sa proximité géographique avec les marchés européens et africains font du pays un fournisseur fiable pour des industries qui ne tolèrent aucun retard. Alors que le marché mondial est dominé par quelques acteurs concentrant l'offre et vulnérables aux crises géopolitiques, la constance algérienne devient un atout rare, offrant une sécurité dont dépend la haute technologie mondiale.

Cette stabilité ouvre des opportunités concrètes pour l'Algérie. D'abord, elle peut maximiser ses recettes d'exportation en tirant parti de la tension sur les prix internationaux, notamment lors de perturbations majeures chez d'autres producteurs. Ensuite, elle a la possibilité de renforcer ses accords stratégiques avec des industries de pointe, en devenant un fournisseur fiable pour les semi-conducteurs, les équipements médicaux et les technologies de refroidissement extrême. Enfin, cette situation permet au pays de valoriser son rôle dans un marché

où la demande de technologies critiques ne cesse de croître, plaçant l'Algérie au cœur des décisions industrielles mondiales.

Mais le rôle de l'Algérie ne se limite pas aux chiffres et aux contrats. L'hélium est une ressource non renouvelable et indispensable, sans substitution viable à court terme, ce qui lui confère un poids géopolitique considérable. Le pays ne fournit pas seulement un gaz industriel : il offre une garantie de continuité et de sécurité pour des technologies vitales. Dans un monde où un arrêt temporaire de production peut bloquer la fabrication de semi-conducteurs ou retarder des soins médicaux essentiels, chaque mètre cube exporté par l'Algérie compte.

Cette position renforce également la visibilité internationale du pays. Les partenaires étrangers, conscients de la stabilité algérienne, sont plus enclins à investir dans des projets de recherche et de développement ou dans des installations de production locales, créant un cercle vertueux d'opportunités économiques et de transferts de technologie. L'Algérie se transforme ainsi en acteur stratégique discret, mais influent, dont le rôle dépasse le simple cadre commercial pour toucher à la sécurité industrielle globale.

Au final, la présence stable de l'Algérie sur le marché de l'hélium ne se mesure pas seulement en mètres cubes produits ou en recettes engrangées. Elle se traduit par un impact mondial tangible, garantissant la continuité des technologies qui façonnent le XXI^e siècle. Dans cette course silencieuse pour la sécurité énergétique et technologique, l'Algérie n'est plus un simple fournisseur : elle est devenue un pilier indispensable sur lequel reposent les industries de demain.

Abir Menasria

CIRCONSCRIPTIONS ÉLECTORALES

L'APN ADOPTE LA NOUVELLE RÉPARTITION DES SIÈGES

Les membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont adopté, lundi, le projet de loi fixant les circonscriptions électorales, ainsi que le nombre de sièges à pourvoir au Parlement. L'adoption de ce texte est intervenue lors d'une séance plénière présidée par le président de l'APN, Ibrahim Boughali, en présence du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, et de la ministre chargée des Relations avec le Parlement, Nadjiba Djilali.

Dans une allocution prononcée à l'issue du vote, M. Sayoud a indiqué que l'adoption de ce projet de loi, par les députés, traduit la volonté de l'APN d'accompagner les réformes politiques engagées par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune. Ces réformes visent notamment à consacrer l'État de droit et à assurer une représentation équitable de l'ensemble des régions du pays. Selon le ministre, ce vote reflète également la prise de conscience des représentants du peuple quant aux exigences de la prochaine étape politique, ainsi que leur détermination à poursuivre le processus de réformes institutionnelles. Le texte adopté a pour objectif de consolider la pratique démocratique sur la base de fondements



constitutionnels solides et de règles transparentes, permettant de garantir une représentation électorale équilibrée et effective, tout en consacrant le principe d'égalité entre les différentes régions du pays. Après avoir salué les efforts fournis lors de l'examen détaillé du projet et de ses aspects techniques, M. Sayoud a rappelé que cette loi s'inscrit dans la continuité des réformes politiques et administratives engagées par les pouvoirs publics. Elle intervient, notamment après la révision de la loi organique relative au régime électoral et l'adoption de la loi portant découpage territorial, qui a permis la création de 11 nouvelles wilayas. Ces deux textes ont été adoptés par les deux chambres du Parlement, dans une démarche illustrant la convergence des institutions autour du processus de réforme.

Le projet de loi vise ainsi à adapter la carte électorale

au nouveau découpage territorial et à garantir l'égalité entre toutes les wilayas. Il traduit également l'engagement de l'État à éviter toute marginalisation territoriale et à assurer une représentation équilibrée des différentes régions dans les institutions élues. Le ministre a également souligné que ce texte renforce la représentation de la communauté nationale établie à l'étranger, reflétant la volonté des hautes autorités du pays, à leur tête le président de la République, de consolider les liens avec les Algériens de l'étranger, considérés comme des partenaires à part entière dans le processus d'édification nationale. S'agissant de la répartition des sièges au sein des Assemblées populaires communales et de wilaya (APC et APW), M. Sayoud a annoncé que son département élabore actuellement un projet de décret exécutif visant à actualiser le nombre de sièges pour l'ensemble des wilayas. Ce

document, a-t-il précisé, devrait être finalisé dans les prochains jours.

UNE ÉTAPE IMPORTANTE

De son côté, M. Boughali a affirmé, au terme de la séance, que l'adoption de cette loi constitue une étape importante dans le processus de réforme institutionnelle. Il a ajouté que l'APN, qui s'apprête à clôturer sa neuvième législature, réaffirme ainsi son engagement à assumer pleinement la mission qui lui a été confiée et à répondre aux aspirations du peuple.

Il a également souligné que l'Algérie, sous la direction du président de la République, poursuit son chemin vers le renforcement du front interne et la consolidation de ses constantes nationales, à travers la construction d'institutions légitimes et solides, fondées sur la confiance du peuple et guidées par une vision claire et un engagement sincère.

De leur côté, les présidents des groupes parlementaires ont exprimé leur soutien à toute démarche consacrant le principe d'égalité et de représentation équitable entre les différentes régions du pays, y compris pour la diaspora algérienne. Ils ont également évoqué les critères retenus pour la révision du nombre de sièges, soulignant l'importance d'assurer une répartition équilibrée reflétant les réalités démographiques et territoriales.

À travers cette réforme, les autorités ambitionnent ainsi d'adapter l'architecture électorale aux évolutions administratives et démographiques du pays, tout en renforçant la participation citoyenne et l'équilibre institutionnel entre les différentes régions.

Cheklat Meriem

100 doutes ?

La corruption : le poison qui gangrène la société

Par Amira Benhizia

L'homme manipule les valeurs et les principes, et même la religion et ses fondements, en donnant aux choses des noms différents pour leur ajouter, comme on dit, un aspect «cool» et les rendre plus faciles à accepter, par exemple en appelant la corruption «cadeau», oubliant que, peu importe le changement du terme, le sens reste le même : la corruption est le fait de donner de l'argent ou un avantage particulier dans le but d'obtenir un service ou un privilège au détriment des droits d'autrui ou de manière illégale.

La corruption est un phénomène destructeur pour l'individu et la société à la fois. Sur le plan individuel, s'engager dans de telles pratiques installe un sentiment de culpabilité et de peur constante d'être découvert, affaiblit la conscience et réduit la capacité à distinguer le bien du mal. Avec le temps, la personne s'habitue à justifier ses actes, ce qui entraîne une déviation comportementale continue et une baisse de l'intégrité personnelle. Au niveau de la société, la corruption mine la confiance entre les individus et les institutions,

qu'elles soient publiques ou privées. Le citoyen qui voit ses droits violés pour des gains financiers ressent de la frustration et de l'injustice, affaiblissant les liens de justice et d'égalité.

La corruption affecte également l'économie, car elle détourne les ressources vers des intérêts personnels illégitimes et crée un environnement non compétitif, où le succès dépend des avantages acquis de manière illégale, plutôt que de la compétence et du travail acharné. La propagation de la corruption rend l'application des lois difficile et renforce la culture de la corruption, menaçant la stabilité sociale et freinant le développement. Pour lutter contre ce phénomène, il est nécessaire de

s'en tenir aux valeurs et principes légaux et éthiques, et de renforcer la transparence et la responsabilité. Toute personne doit comprendre que refuser la corruption n'est pas seulement une obligation légale, mais aussi une responsabilité morale envers soi-même et la société.

L'éducation et la sensibilisation, ainsi que la répression stricte de ceux qui participent à ces pratiques, peuvent réduire la propagation de la corruption et restaurer la confiance entre les citoyens et leurs institutions. Reconnaître la gravité de la corruption et agir pour la combattre est le seul moyen de construire une société, qui respecte les valeurs, protège les droits et offre aux citoyens un sentiment de sécurité et de dignité.

Amira Benhizia



FESTIVAL DU FILM MÉDITERRANÉEN D'ANNABA

L'ÉGYPTE INVITÉ D'HONNEUR DE LA 6^e ÉDITION

Dans le cadre de sa volonté constante de renforcer les passerelles de dialogue cinématographique entre les deux rives de la Méditerranée, le Festival du film méditerranéen d'Annaba a annoncé, mardi dernier, que la République arabe d'Égypte sera l'invité d'honneur de sa sixième édition, prévue du 24 au 30 avril 2026.

Cette distinction vient saluer la place majeure de l'Égypte comme l'un des pôles les plus influents du Bassin méditerranéen en matière de production cinématographique, ainsi que son rôle historique dans la construction de l'imaginaire visuel arabe. Ce choix ravive également la mémoire d'une riche coopération cinématographique algéro-égyptienne, qui s'étend sur plus de cinquante ans et qui a donné naissance à des œuvres marquantes, à l'image du film *Retour de l'enfant prodigue*, du grand réalisateur Youssef Chahine, symbole d'une rencontre féconde entre les talents artistiques des deux pays. Dans un geste hautement symbolique, l'affiche de cette sixième édition a été conçue comme un hommage artistique offert par le jeune designer égyptien, Hicham Ali, au Festival d'Annaba, traduisant la profondeur des liens culturels et créatifs entre les cinémas algérien et égyptien. L'ambassadeur d'Égypte en Algérie, Abdelatif El Laayeh, s'est félicité de cette distinction, soulignant qu'elle reflète la solidité des relations historiques et culturelles entre les deux nations, ainsi que leur rôle de premier plan dans le domaine du cinéma et des arts. Il a également exprimé sa gratitude envers l'Algérie pour ce choix, saluant l'engagement de la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, dans l'accompagnement de cet

événement culturel majeur, tout en se disant impatient de participer à une édition marquée par des échanges fructueux entre artistes, intellectuels et publics des différents pays participants. Pour sa part, le commissaire du Festival, Mohamed Allal, a affirmé que la désignation de l'Égypte comme invité d'honneur constitue l'aboutissement naturel d'une relation cinématographique historique entre les créateurs algériens et égyptiens, ajoutant que cette édition se veut une véritable célébration de cet héritage commun. Par ailleurs, le Festival lance un appel à candidatures, destiné aux réalisateurs souhaitant bénéficier d'un dispositif de soutien à leurs longs métrages de fiction, en phase de développement ou de post-production. Les porteurs de projets souhaitant participer devront répondre à plusieurs critères précis, pensés pour encourager l'émergence de nouveaux talents du Bassin méditerranéen. Le projet proposé doit être un long métrage de fiction et constituer le premier ou le deuxième film du réalisateur ou de la réalisatrice, une manière assumée de mettre en lumière une nouvelle génération de cinéastes. Par ailleurs, les candidats doivent être originaires d'un pays du Bassin méditerranéen, dans une volonté claire de favoriser les échanges culturels et artistiques entre les deux rives de cette

région riche et diversifiée. Afin de faciliter la participation, l'organisation prévoit également la prise en charge complète des réalisateurs sélectionnés, incluant l'hébergement, la restauration, ainsi que le transport local, pendant quatre jours à Annaba. Une initiative qui transforme l'événement en véritable espace de création, de rencontres et de collaboration. Au-delà de l'accompagnement artistique, cette initiative mise également sur un soutien financier concret pour encourager la concrétisation des projets. Deux récompenses majeures seront ainsi attribuées : un montant de 500.000 dinars, pour le meilleur projet en développement, destiné à soutenir les étapes clés de la création, et une dotation plus importante de 1.000.000 de dinars, pour le meilleur projet en phase de post-production, afin d'accompagner l'aboutissement du film. Ces distinctions traduisent une volonté claire : ne pas se limiter à la découverte



de talents, mais contribuer directement à la naissance de nouvelles œuvres cinématographiques issues du Bassin méditerranéen. À travers cette initiative, le Festival du film méditerranéen d'Annaba confirme son rôle de plateforme incontournable pour la promotion du cinéma méditerranéen et l'accompagnement des nouvelles générations de cinéastes.

Cheklat Meriem

JOURNÉES DU CINÉMA DE LA FEMME

PROMOUVOIR LA PLACE DES FEMMES SUR LE GRAND ÉCRAN

Les Journées du cinéma de la femme se sont ouvertes, hier à la Cinémathèque d'Alger, à l'initiative du Centre algérien de la cinématographie, dans le but de mettre en valeur la créativité féminine dans le 7^e art et de promouvoir la place des femmes dans les différents métiers du cinéma. Organisée du 7 au 9 avril, cette manifestation culturelle se veut un espace d'expression, de dialogue et de mise en lumière des œuvres portées par des femmes, qu'elles soient réalisatrices, scénaristes, productrices ou techniciennes. La cérémonie d'ouverture s'est tenue en présence de figures du monde culturel, de cinéastes, de critiques et de passionnés du 7^e art. À l'occasion de cet événement, les organisateurs entendent célébrer les productions cinématographiques réalisées par des femmes, tout en soulignant leur contribution croissante à l'évolution du langage cinématographique et à la dynamique de la scène artistique,

tant sur le plan national qu'international.


Le programme de ces journées contient une série de projections mettant en avant des films réalisés par des femmes ou abordant des thématiques liées à leurs parcours, leurs luttes et leurs visions du monde. Ces projections sont également accompagnées de rencontres artistiques et d'échanges, offrant ainsi un cadre propice au dialogue et au partage d'expériences entre créateurs et spectateurs.

Le Centre algérien de la cinématographie réaffirme ainsi, son engagement en faveur de la promotion de la diversité des voix dans le cinéma et de l'encouragement des nouvelles générations de femmes à investir davantage les métiers du 7^e art. Ce rendez-vous culturel s'annonce ainsi comme un moment fort de célébration et de reconnaissance pour un cinéma au féminin en constante évolution.

Ch. M.



www.alger16.dz

 Alger16, Le quotidien du Grand Public

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC



FERRARI F80

LA LOI DU PLUS FORT



Le nouveau monstre de Maranello tombe le masque

Ferrari vient de briser l'internet. Oubliez tout ce que vous pensiez savoir sur la hiérarchie des supercars : la F80 débarque avec une mission claire, celle de dominer la route comme la Scuderia domine le Mans. Entre héritage historique et futurisme radical, plongée dans les entrailles de la Ferrari de route la plus puissante jamais construite.

UN CŒUR BATTANT AU RYTHME DU MANS

Au centre de la bête, Ferrari a fait un choix qui fera date. Adieu le V12, place au V6 F163CF à 120°. Mais attention, ne parlez pas de « Downsizing » : ce bloc de 3 litres est un pur sang directement issu de la 499P victorieuse au Mans.

À lui seul, le moteur thermique développe une puissance spécifique ahurissante de 300 ch/l, pour un total de 900 chevaux. Ajoutez-y la cavalerie électrique de l'essieu avant (e-4WD) et le moteur MGU-K (le premier 100% conçu par Ferrari à Maranello), et vous obtenez une puissance totale de 1 200 chevaux. Les chiffres donnent le tournis : le 0 à 200 km/h est pulvérisé en 5,75 secondes.

L'HABITACLE «1+» : LE PILOTE AU CENTRE DU MONDE

Oubliez la symétrie. À l'intérieur, Ferrari a créé un concept révolutionnaire : Asymétrie totale : Le siège conducteur est un baquet de course rouge, très enveloppant. Le siège passager, quant à lui, est décalé vers l'arrière et de couleur noire pour se fondre dans les garnitures de la cabine. L'idée ? Donner l'impression d'une monoplace tout en gardant une place pour un invité. Interface Homme-Machine (HMI) : Le volant a été réduit en taille et aplati en haut et en bas pour une visibilité parfaite, avec des commandes physiques qui reviennent en force pour une ergonomie optimale sous forte accélération latérale.

L'AÉRODYNAMIQUE AU SERVICE DE LA FORCE BRUTE

Le design de la F80 n'est pas seulement une question de style, c'est une sculpture façonnée par la soufflerie.

- Le S-Duct révolutionnaire : Le capot avant intègre une aile triplan inspirée de la course, créant un appui massif dès les premiers km/h.
- Effet de sol total : Avec 1 050 kg

de déportance, la voiture est littéralement ventoussée au bitume.

• L'ADN Ferrari : Si le look évoque l'aérospatiale, les panneaux verticaux au-dessus des portes sont un vibrant hommage visuel à la légendaire F40.

UNE CELLULE DE HAUTE TECHNOLOGIE

L'architecture de la F80 est un chef-d'œuvre multi-matériaux.

La cellule de survie et le toit sont façonnés en fibre de carbone, tandis que les sous-cadres en aluminium sont fixés par des vis en titane chaque gramme possible.

À

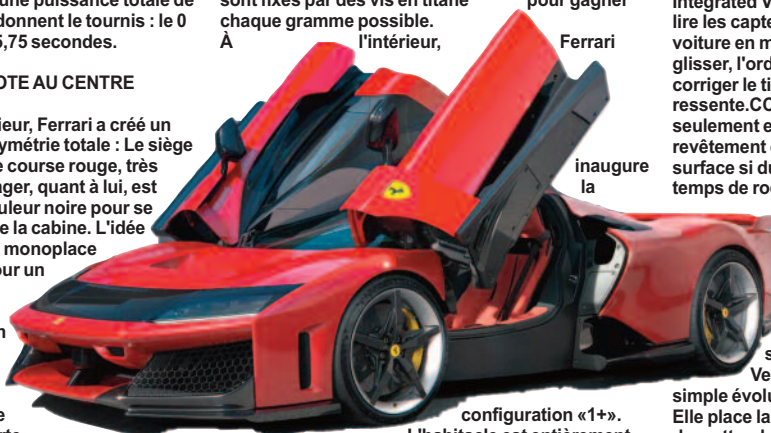
l'intérieur,



pour gagner

Ferrari

inaugure la



configuration «1+».

L'habitacle est entièrement tourné vers le pilote, transformant chaque trajet en une expérience de cockpit de chasse, tout en préservant un confort surprenant pour le passager.

CHÂSSIS ET DYNAMIQUE : LE «JUMENTO NUMÉRIQUE»

La F80 est la première Ferrari à utiliser un système de contrôle

aussi poussé. Le système FIVE : Le Ferrari Integrated Vehicle Estimator ne se contente pas de lire les capteurs. Il crée un jumeau numérique de la voiture en millisecondes. Si la voiture commence à glisser, l'ordinateur sait exactement comment corriger le tir avant même que le pilote ne le ressente. CCM-R Plus : Les freins ne sont plus seulement en carbone-céramique classiques. Le revêtement en carbure de silicium (SiC) rend la surface si dure qu'elle réduit drastiquement le temps de rodage et garantit une puissance de

freinage constante, même après dix tours de circuit intensifs. Suspension Active 48V : Chaque amortisseur possède son propre moteur électrique pour gérer la compression et la détente instantanément, annulant tout roulis en virage sans avoir besoin de barres stabilisatrices physiques.

Verdict : La Ferrari F80 n'est pas une simple évolution, c'est une révolution technique. Elle place la barre si haut que la concurrence risque de mettre du temps à s'en remettre. La nouvelle ère du Cheval Cabré est officiellement lancée.

EN RÉSUMÉ : LES CHIFFRES FOUS

- Puissance totale : 1.200 ch.
- Vitesse max : 350 km/h (limitée électroniquement).
- Rapport poids/puissance : Un ratio digne des meilleures voitures de course grâce à l'usage massif de titane et de carbone.

• Exclusivité : Une production ultra-limitée qui en fait déjà une pièce de collection avant même sa sortie d'usine.



Ferrari ne cherche plus à faire «vrombir» ses fans, elle cherche à les téléporter. La F80 est l'outil ultime pour ceux qui considèrent la vitesse comme une science exacte.



ALGER16,
le quotidien
du **Grand Public**



TOUJOURS PRÉSENT POUR VOUS

4

BIENFAITS INSOUÇONNÉS DE CONSOMMER L'OIGNON



Le printemps voit fleurir sur nos étals de jolies bottes de petits oignons blancs aux tiges d'un vert éclatant : les oignons nouveaux, également appelés oignons frais ou cives.

S'ils sont souvent relégués au rang de simple garniture pour décorer une salade ou un plat, ces jeunes pousses récoltées avant maturité cachent de véritables trésors nutritionnels ! Redécouvrons ce légume «tout-en-un» qui agit sur des piliers essentiels de notre santé. Voici 4 bienfaits insoupçonnés qui devraient vous donner envie, en ce début de printemps, de consommer l'oignon nouveau de la racine à la pointe.

1. Un concentré de chlorophylle et de vitamine C

Contrairement à l'oignon de garde, l'oignon nouveau se consomme avec sa tige verte. Cette partie aérienne est une source exceptionnelle de chlorophylle, un pigment aux propriétés purifiantes et oxygénantes pour le sang. Mais ce n'est pas tout : l'oignon frais est bien plus riche en vitamine C que son cousin séché. Une simple portion apporte une bonne dose de cette vitamine antioxydante, renforçant le système immunitaire à la sortie de l'hiver. Pour préserver cette vitamine sensible à la chaleur, l'idéal est de ciseler les tiges

au dernier moment et de les consommer crues sur vos préparations.

2. Un bouclier protecteur pour le système cardiovasculaire

L'oignon nouveau contient des composés soufrés (ceux-là mêmes qui font piquer les yeux !) qui possèdent des vertus anticoagulantes et anti-agrégantes. Ces molécules aident à fluidifier le sang et à prévenir la formation de caillots, réduisant ainsi les risques de troubles cardiovasculaires. De plus, sa richesse en potassium favorise une

meilleure régulation de la tension artérielle.

Consommé régulièrement, il participe ainsi activement à la protection de vos artères tout en apportant une saveur douce et subtile à vos repas.

3. Un soutien majeur la densité osseuse

C'est l'un des atouts les plus méconnus de l'oignon frais : sa teneur en vitamine K, particulièrement concentrée dans le vert de la tige. Cette vitamine est indispensable à la minéralisation

osseuse car elle permet de fixer le calcium sur les os.

Des études suggèrent qu'une consommation régulière d'alliacés verts pourrait aider à prévenir l'ostéoporose chez les seniors. En intégrant des oignons nouveaux à votre alimentation printanière, vous offrez à votre squelette un soutien précieux et naturel.

4. Un prébiotique naturel précieux pour le microbiote

L'oignon nouveau est riche en inuline, une fibre soluble de la famille des fructo-oligosaccharides (FOS). Ces fibres ne sont pas digérées par notre estomac mais servent de "nourriture" sélective aux bonnes bactéries de notre intestin. En agissant comme un prébiotique, l'oignon nouveau favorise un microbiote équilibré, ce qui a un impact direct sur la digestion, mais aussi sur l'humeur et la gestion du poids. Un intestin sain est la base d'une santé globale rayonnante. Vous l'aurez compris, l'oignon nouveau est bien plus qu'un condiment ; c'est un véritable aliment de santé préventive. Sa richesse en composés protecteurs, alliée à sa faible teneur en calories, en fait un ingrédient de choix pour une cuisine légère et revitalisante. En profitant de sa courte saison printanière, vous faites le plein de nutriments essentiels tout en réveillant vos papilles avec sa fraîcheur incomparable.

NUMÉROS UTILES

URGENCES ET SÉCURITÉ

SAMU
021.67.16.16/
67.00.88

CHU MUSTAPHA
021.23.55.55

CHU BEN AKNOUN
021.91.21.63

CHU BENI MESSOUS
021.93.11.90

CHU BAINEM
021.81.61.13

CHU KOUBA
021.58.90.14

AMBULANCES
021.60.66.66

DÉPANNAGE GAZ
021.68.44.00

DÉPANNAGE ÉLECTRICITÉ
021.68.55.00

SERVICE DES EAUX
021.58.32.32/
58.37.37

PROTECTION CIVILE
021.61.00.17

SÛRETÉ DE WILAYA
021.63.80.62

GENDARMERIE
021.62.11.99/
62.12.99

NUMÉROS UTILES

AÉROPORT HOUARI-BOUMEDIENE
021.54.15.15

AIR ALGÉRIE (RÉSERVATION)
021.28.11.12

Air France
021.73.27.20/
73.16.10

ENMTV
021.42.33.11/12

SNFT
021.76.83.65/
73.83.67

SNTR
021.54.60.00/
54.05.04

Hôtel Sheraton
021.37.77.77

Hôtel Mercure
021.24.59.70/85

Hôtel El-Djazair
021.23.09.33/37

Hôtel El-Aurassi
021.74.82.52

Hôtel Hilton
021.21.96.96

Hôtel Sofitel
021.68.52.10/17

Pour vos petites annonces: **UN SEUL JOURNAL**

Les petites annonces sont à **150 DA** seulement

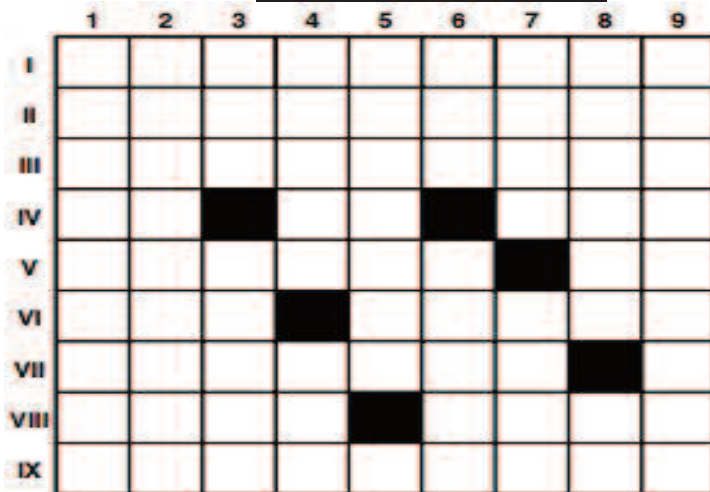
Anniversaires, félicitations... à **300 DA** seulement

ALGER 16

alger16.dz@gmail.com
5, rue du Sacré-Coeur, Alger

020 10 23 68

Mots Croisés N°1362



SOLUTION N°1361

HORIZONTALEMENT

I. Couvrir la plaie. II. Boursicotera. III. Registre. IV. Préposition. Vieille vache. Héros de Corneille. V. Zorilles du Cap. Volonté enfantine. VI. Montra son opposition. Possédâmes. VII. Protégera. VIII. Guère épais. Haute sur pattes. IX. Secte dont Jésus fut peut-être membre.

VERTICALEMENT

1. La marque du père. 2. Elles habitent dans le Sud-ouest. 3. Ville de Serbie. Grosses mouches. 4. Il ressemble forcément à quelqu'un. Consultée. 5. Anémiée. 6. Dispose. Sorti de nulle part. 7. Porteur d'une robe retroussée. Plan d'eau. 8. Prise d'air. Petite quantité. 9. Pas très enthousiastes.

HORIZONTALEMENT :

I. AIGUEBELLETTE. PALADRU. II. LOUTRE. ALU. SAISIES. III. ERICACEES. VE. TR. BI. IV. ECRINS. EM. MAORI. OMAN. V. RAIL. CRET. NIRVANA. VI. TV. LACHENAL. NARRRENT. VII. VANOISE. TRIREME. FIER. VIII. ILE. EARL. INO. EST. ENA. IX. LEMAN. IVAN. SANSABRIS. X. ORTIE. LEGE. TERA. AS. XI. ER. CE. ALLA. EUH. XII. ENSANGLANTEE. ENGIS. XIII. CV. IENA. UTES. XIV. HAUTECOMBE. GRASSE. XV. ARCALOD. ACE. OBEI. ARC. XVI. MD. MIL. ISERAN. SBIRE. XVII. MIO. LANS. ROUSSETTE. XVIII. EPIE-REZ. EROS. AU. XIX. ROC. ETUI. ENTAMEE. FOI. XX. YUANS. ROUSSEAU. TOMME.

VERTICALEMENT :

1. ALBERTVILLE. CHAMBERY. 2. 10. CAVALE. REVARD. POU. 3. GUERI. NEMO. UC. MICA. 4. UTRILLO. ARCS. TAMIE. 5. ERIN. AIENT. AMELIORES. 6. BECS. CSA. INN. COLLET. 7. CHERIE. OD. AZUR. 8. LACE-RE. LV. CLAM. IN. 10. 9. ELEM. ALEA. BASSE. 10. TUE. TARINE. NIECE. RES. 11. SM. LIN. GATE. ERRONS. 12. ES. AN. ROSELEND. AOSTE. 13. AVOINE. LEA. ONU. AA. 14. PIERRAMENTA. GB. SAMU. 15. AS. IVRESSE. EURE. SUE. 18. LIT. AR. TARENTAISE. ET. 17. AERONEF. BAUGES. BTS. 18. DS. MANIER. HISSAIT. FM. 19. BA. TENIA. ERRE. OM. 20. UGINE. RASSISE. CE. VIE.

SUDOKU

RÈGLES DU JEU N° 1362

Remplir les carrés de la grille avec des chiffres de 1 à 9 de sorte qu'horizontalement et verticalement chaque ligne, chaque colonne et chaque bloc de 9 cases (3x3) contiennent tous les chiffres de 1 à 9.

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|--|---|---|---|---|
| 8 | 6 | | | | | | 2 | 3 |
| | | 3 | 9 | | 5 | 1 | | |
| 1 | | | | | | | | 5 |
| | | 4 | 3 | | 7 | 5 | | |
| 5 | | | | | | | | 2 |
| | | 2 | 8 | | 4 | 6 | | |
| 9 | | | | | | | | 7 |
| | | 6 | 5 | | 9 | 2 | | |
| 2 | 4 | | | | | | 5 | 9 |

SOLUTION N°1361

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 5 | 4 | 2 | 1 | 6 | 7 | 9 | 3 | 8 |
| 8 | 1 | 6 | 9 | 5 | 3 | 4 | 2 | 7 |
| 9 | 3 | 7 | 2 | 8 | 4 | 1 | 5 | 6 |
| 3 | 9 | 4 | 7 | 2 | 6 | 8 | 1 | 5 |
| 2 | 8 | 1 | 4 | 3 | 5 | 7 | 6 | 9 |
| 6 | 7 | 5 | 8 | 1 | 9 | 2 | 4 | 3 |
| 4 | 5 | 8 | 3 | 7 | 2 | 6 | 9 | 1 |
| 1 | 2 | 3 | 6 | 9 | 8 | 5 | 7 | 4 |
| 7 | 6 | 9 | 5 | 4 | 1 | 3 | 8 | 2 |

CHOISI LE BON CHEMIN



PHOTO DU JOUR



Il y a certainement quelque chose de très très bon dans cette cocotte...

MOTS MÊLÉS

| | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| S | A | P | I | N | N | E | I | G | E | P | E |
| A | A | M | E | L | A | S | U | R | E | J | N |
| N | D | R | E | V | E | I | L | L | O | N | N |
| T | P | I | E | B | R | A | B | X | I | C | E |
| O | R | N | N | L | B | R | B | U | R | T | R |
| N | T | A | A | D | M | F | U | E | T | L | E |
| E | E | N | I | M | E | H | C | O | L | C | T |
| S | D | B | H | N | C | H | H | V | L | O | E |
| E | T | O | I | L | E | T | E | U | O | J | F |
| C | U | U | A | E | D | A | C | H | A | N | T |
| X | T | L | E | N | I | T | U | L | E | O | N |
| E | M | E | S | S | E | G | A | M | O | U | R |

- | | | |
|----------|-----------|-----------|
| AMOUR | DINDE | MAGES |
| AVENT | ETOILE | MESSE |
| BARBE | EXCES | NEIGE |
| BOULE | FETE | NOEL |
| BUCHE | FRAIS | RENNE |
| CADEAU | GUIRLANDE | REVEILLON |
| CHANT | HOTTE | SANTON |
| CHEMINEE | HOUX | SAPIN |
| CLOCHE | JERUSALEM | TRAINEAU |
| CRECHE | JOUET | VOEUX |
| DECEMBRE | LUTIN | |

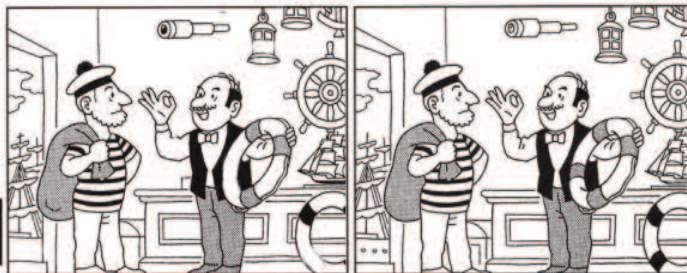
SOLUTION DES MOTS MÊLÉS N°343

La phrase-mystère est : viande de brousse

Mots Fléchés N°1350

| | | | | | | | | |
|------------------------------------|-------------------------------|-----------------------------------|---------------------------------------|----------------------------|--------------------|-------------------------------------|----------|--------------|
| ÎLE DES ANTILLES PAYS D'Océanie | | PRIX IMPOSÉ PAYS D'EUROPE | | PAYS D'AMÉRIQUE PÉNIBLE | | ENTRE 3 ET 4 JEU DE CONSTRUCTION | | UN TRIMESTRE |
| | | | | | | | | |
| PAS UNE SEULE PETITE SÉRÉNADE | | | | | | | ASSOCIER | |
| | | | POIGNARD PIERRE PRÉCIEUSE | | | | | |
| COUVERTURE VARIÉTÉ DE FROMAGE | | | | | | | | ÂNERIES |
| | | | | MARGINAL | | SUR LA TILLE MORCEAUX DE MINÉRAI | | |
| PAYS DU MAGHREB | | ACTION DE SCOUT BOISSON DIVINE | | | EXPERT | | | |
| | | | | | | | DISCIPLE | |
| DEVISE DU MEXIQUE APRE | | | | | GAZ EN PANNE | | | |
| | | | PAYS D'AMÉRIQUE ANCIENNE ALLEMAGNE | | | | | |
| ENFUIT (S') | MOROSES METS-TOI EN MARCHÉ | | | | | | | |
| | | | | | CROQUEUSE DE POMME | | | |
| MER INTÉRIEURE D'ASIE CENTRALE | | | | | POSSESSIF | | | |

LES 7 ERREURS



SOLUTION N°1350

| | | | |
|---|---|---|---|
| P | C | A | P |
| R | A | N | D |
| T | O | I | T |
| P | I | C | E |
| N | I | E | T |
| R | A | F | T |
| G | A | L | G |
| N | E | I | G |
| E | F | F | R |
| O | L | E | V |
| O | N | U | D |
| D | E | B | O |



Ligue des Champions

FC BARCELONE - ATLÉTICO DE MADRID (CE SOIR À 20H)

UN QUART DE FINALE SOUS HAUTE TENSION

À l'occasion du quart de finale aller de la plus prestigieuse des compétitions européennes, le FC Barcelone reçoit l'Atlético Madrid pour la troisième fois cette saison. Cette confrontation opposera deux philosophies bien distinctes, où le moindre détail - erreur ou inspiration - pourrait peser lourd dans une double confrontation.

Cette saison, le Barça s'est montré presque intraitable à domicile, à l'exception d'un match face au Paris Saint-Germain en phase de ligue. Malgré ce faux pas, les hommes de Hansi Flick avaient dominé les débats, concédant des buts évitables. Au Camp Nou, les Catalans affichent une puissance offensive impressionnante : 41 buts inscrits en 11 matchs depuis le début de l'année 2026, soit près de quatre par rencontre.

Fidèle à son ADN, le FC Barcelone privilégie la possession, la qualité technique et la précision dans les passes. Toutefois, sa défense haute a longtemps été pointée du doigt en

début de saison. Malgré des ajustements apportés par Flick, certaines fragilités persistent. Néanmoins, lorsque l'attaque tourne à plein régime, ces lacunes passent souvent au second plan. L'Atlético fait cependant partie des équipes capables de perturber cet équilibre, notamment en ciblant certains joueurs sous pression, comme ce fut le cas avec Marc Casadó en Coupe. En huitièmes de finale, le Barça s'est défait de Newcastle United après un nul à l'aller (1-1) et une démonstration au retour (7-2). Raphinha avait brillé, mais sa blessure en sélection le privera de cette double confrontation. Dans ce contexte, l'expérience de Robert Lewandowski sera précieuse pour encadrer une équipe jeune.

ATLÉTICO : L'IMPORTANCE DU MATCH ALLER

De son côté, l'Atlético Madrid de Diego Simeone éprouve des difficultés loin de ses bases, avec trois défaites consécutives à l'extérieur, notamment face au Real Madrid, à Tottenham et au Barça.

Malgré cela, les «Colchoneros» restent une formation redoutable, portée par son intensité, sa discipline et une attaque efficace, avec 31 buts inscrits dans la compétition. Même si leur défense n'est plus aussi hermétique qu'auparavant, les Madrilènes conservent des arguments offensifs solides. Le retour de Jules Koundé et d'Alejandro Balde renforce toutefois le secteur défensif barcelonais. Côté Atlético, Nahuel Molina s'affirme comme une arme offensive majeure, capable de faire la différence à tout moment. Cette rencontre aura également une dimension particulière pour Antoine Griezmann, qui disputera probablement son dernier match au Camp Nou sous les couleurs

madrilènes avant son départ annoncé vers la MLS. Véritable cadre de l'équipe, il reste capable de changer le cours d'un match en une action. Même si Julián Álvarez représente une menace constante, l'influence du Français pourrait s'avérer décisive.

A. Amine



BASKET-BALL / NBA

Cade Cunningham prépare son retour !

Voilà une bonne nouvelle que l'on n'attendait pas si tôt ! Blessé au poumon après s'être jeté sur un ballon disputé avec l'arrière des Wizards, Tre Johnson, le 19 mars dernier, Cade Cunningham avait été annoncé forfait pour une durée indéterminée, avec la crainte d'une absence prolongée. Son état de santé devait être réévalué hier par le staff médical des Pistons, et l'examen a apporté un motif d'espoir : le leader de Detroit va mieux, et son statut est désormais passé à incertain. De quoi envisager un retour imminent, à un peu plus de dix jours du début des playoffs, pour retrouver du rythme.

«Il n'y a aucun moyen de reproduire ce que représente un match, à part jouer un match», a ainsi résumé son coach, JB Bickerstaff, qui espère pouvoir récupérer Cade Cunningham lors des trois derniers matchs de saison régulière.



«Surtout quand il s'agit de monter en puissance pour être capable d'absorber l'intensité d'un match de playoffs. Ce serait bénéfique pour lui, mais aussi pour l'équipe.»

Si Daniss Jenkins a parfaitement assuré l'intérim dans le rôle de meneur titulaire, dans un registre toutefois différent, Detroit n'a évidemment plus la même force de frappe depuis la blessure de son «franchise player». On l'a encore

vu cette nuit, avec une défaite sur le parquet d'un

Magic pourtant en difficulté.

Après la réception de Milwaukee

demain, les Pistons auront encore deux déplacements à disputer, à Charlotte puis à Indiana, avant

une bonne semaine de coupure pour attaquer les choses sérieuses.

TENNIS / MONTE CARLO-2026

Sinner se qualifie à toute vitesse pour la troisième manche

Jannik Sinner a confirmé sa forme impressionnante en dominant Ugo Humbert 6-3, 6-0 au deuxième tour du Masters 1000 de Monte Carlo. Le numéro 2 mondial n'a rencontré aucune difficulté face à son adversaire, classé 34^e à l'ATP. Dans le premier set, Sinner a entamé la rencontre avec assurance, dominant les échanges et obtenant rapidement un break décisif pour prendre l'avantage. Malgré les efforts d'Humbert pour revenir au score, l'Italien a gardé son sang-froid et a conclu le set sur le score de 6-3. Dans le deuxième set,

Sinner a complètement dominé les débats. Il a constamment pressé

Humbert par des frappes précises et rapides, ne lui laissant aucune chance de riposter. Le Français, quasiment impuissant face à

l'attaque incessante de son adversaire, s'est incliné 0-6. Cette victoire a propulsé Sinner au tour suivant de manière convaincante, consolidant ainsi sa position de prétendant sérieux au titre de Monte Carlo cette année.



LIGUE 2 (26^e JOURNÉE)

LE CHOC USM EL-HARRACH - ASM ORAN DÉTERMINANT POUR LA 2^e PLACE

La 26^e journée du championnat de Ligue 2 s'ouvrira demain, avec un premier match avancé dans le groupe Centre-Ouest, entre la WA Mostaganem et la JSM Tiaret. Le reste des rencontres suivra vendredi, avec ce choc très attendu autour de la deuxième place entre l'USM El-Harrach et l'ASM Oran.

Gros suspense et grosses incertitudes autour de certains duels de cette 26^e journée de Ligue 2 programmée ce week-end. A commencer par cette confrontation pour la 2^e place, qui s'annonce sans merci, entre l'USM El-Harrach (2^e, 52 points), et l'ASM Oran (3^e, 49 points). Il est clair que l'avantage du terrain sera pour les Banlieusards qui reçoivent dans leur jardin habituel, à «El Kalitous», mais à savoir avec quel moral et mobilisation se présentera le groupe, après sa dernière déroutante inattendue, le week-end dernier (2 - 0), contre le RC Larbaâ. Une chute, qui a d'ailleurs provoqué le départ du staff technique, à sa tête le désormais ex-coach Abdelkader Osmane. Certes, la direction lui a rapidement trouvé un successeur, en la personne de Liamine Boughrara, l'ancien portier international de la JS Kabylie, qui n'est plus à présenter pour avoir déjà dirigé plusieurs équipes, y compris de Division 1, mais la question reste posée sur sa capacité à remobiliser une équipe disloquée. De plus, ce dernier devra entamer son expérience sans gardien attiré ni remplaçant, puisque les deux portiers de l'équipe première sont suspendus, après leurs deux cartons rouges récoltés le même jour face au RC Larbaâ. Boughrara n'aura, en tout cas, pas d'autres choix que de se rabattre à la solution d'un portier de l'équipe



LNFA

Le programme arrêté jusqu'à la fin de la saison

Dans ses prévisions pour clôturer le championnat de Ligue 2, dans les meilleurs délais et entrevoir par la suite les rencontres des play-offs, la Ligue nationale de football amateur a publié un programme qui fixe les dernières journées restant à jouer. Ainsi, après la 26^e journée prévue ce week-end, les jeudi 9 et vendredi 10 avril, la 27^e est programmée pour les vendredi 17 et samedi 18 avril.

La 28^e journée sera lancée le mardi 21 avril, avec CA Batna - JS Bordj Menaïel en match avancé. Le reste des matchs suivra les vendredi 24 et samedi 25 avril. La 29^e journée devrait intervenir le vendredi 1^{er} mai, quant à la 30^e et dernière journée, elle se jouera le mardi 5 mai. La LNFA n'exclut, par ailleurs, pas que d'éventuels réaménagements puissent intervenir, puisqu'elle a précisé que «ce calendrier est publié sous toute réserve».

D. C.

des U20. Le comble, c'est que ce ne sera pas du tout face à un adversaire quelconque. Il s'agit de l'ASM Oran qui vient avec un mental au beau fixe, après sa victoire (3 - 2) contre le GC Mascara, avec la détermination de tenter lui disputer la 2^e place. Une opposition qui promet donc, et ou tout reste possible. Pendant ce temps, le leader, la JS El-Biar, qui a déjà assuré une avance confortable de 9 points sur son poursuivant le plus menaçant, ne devrait pas avoir de grands soucis pour collecter un autre succès chez la lanterne rouge, l'US Béchar Djedid, qui n'a jusque-là pu amasser que 14 points, après 25 matchs joués. De son côté, le RC Kouba, actuel 4^e, 46 points, qui jouera le WA Tlemcen à domicile, sera certainement le premier supporter de l'USMH, à distance. Car en cas de victoire conjuguée avec un succès

pas de grands chamboulements en vue sur le trône pour cette journée, vu que le leader part normalement avantagé puisqu'il recevra son adversaire du jour devant ses supporters. Le CA Batna accueillera, en effet, le NRB Tleghema sur son stade fétiche du 1^{er} Novembre. Le match à suivre de près dans ce groupe reste l'affiche qui réunira le MO Béjaïa et l'US Chaouia, au stade de l'Unité maghrébine de Béjaïa. Grande explication en perspective, même si les Béjaïouis semblent perturbés par la situation financière de leur club. Avant-hier, lundi, les joueurs avaient, d'ailleurs, observé un sit-in sur le terrain, refusant de s'entraîner pour réclamer leurs salaires impayés. L'US Biskra recevra, elle, le NC Magra, dans un match qui ne devrait pas lui échapper. En bas du tableau de ce groupe, l'AS Kheroub, actuel troisième relégable (14^e, 25 points), jouera ce week-end, sa dernière carte pour tenter de s'extirper de cette zone rouge, en rendant visite au HB Chelghoum Laïd, avec ses 3 minutes points, pendant que la JS Bordj Menaïel (13^e, 26 points) effectuera un déplacement très risqué chez la JS Djijel.

Djaffar Chilab

USM EL-HARRACH

Liamine Boughrara succède à Abdelkader Osmane

A peine 24 heures après avoir confirmé le départ du staff technique de l'équipe première, à sa tête Abdelkader Osmane, qui n'a pu «survivre» à la toute fraîche défaite (2 - 0) de samedi dernier contre le RC Larbaâ, la direction de l'USM El-Harrach a déjà annoncé l'arrivée de Liamine Boughrara pour prendre en main l'équipe. La nouvelle a été diffusée, lundi en milieu de journée. Et le nouveau coach, engagé jusqu'à la fin de la saison, a précisé la communication de l'USMH, a, d'ailleurs, aussitôt pris ses fonctions en dirigeant sa première séance d'entraînement dans l'après-midi au stade «Al Kalitous». Boughrara sera secondé dans sa mission par Zeghdoudi Farid. Il convient de signaler que l'équipe n'avait vraiment pas de temps à perdre avec le prochain match contre l'ASM Oran, comptant pour la 26^e journée. Fait exceptionnel, les deux

gardiens de l'équipe première étant suspendus, Boughrara a déjà fait appel au portier des U20 pour combler la situation. Il avait, d'ailleurs, intégré le groupe, dès lundi, pour entamer la préparation du match de l'ASMO avec l'équipe. Par ailleurs, le désormais ex-coach de l'USMH, dans une autre sortie médiatique, a clairement indiqué qu'il ne s'agissait pas d'un limogeage mais d'une démission de son staff. «On avait déjà décidé de ce retrait, bien avant ce déplacement à Larbaâ. On avait convenu que ce match face au RC Larbaâ allait être notre dernier, quelque soit le résultat du match. Après tout ce qu'on avait vu, on s'est dit que le mieux était de partir pour permettre peut-être à l'équipe de reprendre un nouveau souffle», a déclaré Abdelkader Osmane

D. C.



L'EN FÉMININE EN STAGE À ALGER AVANT LE DÉPART POUR JOHANNESBURG

Les Vertes préparent l'Afrique du Sud en amical

La sélection nationale féminine a entamé, depuis hier mardi, un nouveau stage de préparation à Alger. Ce regroupement rentre dans le cadre de son programme tracé en prévision de la coupe d'Afrique des nations 2026, prévue, sauf nouveau changement encore, au mois de juillet prochain au Maroc. À cet effet, a indiqué la FAF, à travers un communiqué, le sélectionneur national, Farid Benstiti, a convoqué 26 joueuses appelées à prendre part à la double confrontation prévue en déplacement face à l'Afrique du Sud, les 14 et 17 avril prochain. Dans cette optique, la délégation algérienne devrait prendre l'avion pour Johannesburg, vendredi prochain.

D. C.

Le programme GROUPE CENTRE-OUEST Jeudi (15h00)

WA Mostaganem - JSM Tiaret
Vendredi (15h00)
CRB Adrar - NA Hussein Dey
GCR Mascara - RC Arbaa
CR Temouchent - JS Tikseraïne
USM El Harrach - ASM Oran
RC Kouba - WA Tlemcen
US Bechar Djedid - JS El Biar
MC Saïda - ESM Kolea

GROUPE CENTRE-EST Vendredi (15h00)

MO Constantine - NRB Beni Oulbane
US Biskra - NC Magra
CA Batna - NRB Tleghema
MO Béjaïa - US Chaouia
CR Beni Thour - USM Annaba
JS Djijel - JS Bordj Menaïel (Huis clos)
IB Khemis El Khechna - MSP Batna (Huis clos)
HB Chelghoum Laïd - AS Kheroub



JENINE (Cisjordanie occupée)

Un jeune Palestinien a été blessé par les forces d'occupation sionistes, lundi dernier, dans la ville de Jaba'a, au sud de Jenine, en Cisjordanie occupée, a rapporté l'agence de presse palestinienne Wafa.

MOSCOU -

Au moins cinq personnes ont péri lors d'inondations provoquées par de fortes pluies dans le sud de la Russie, et des milliers d'autres ont été évacuées, selon les autorités.

HANOI -

Les députés vietnamiens ont élu, hier, le chef du Parti communiste au pouvoir, To Lam, au poste de Président du pays, a annoncé le président de l'Assemblée nationale.

PANAMA -

Une personne a perdu la vie et plusieurs autres ont été blessées dans l'explosion d'un camion-citerne survenue à Panama, ont déclaré les autorités locales.

KABOUL -

Au moins 110 personnes ont trouvé la mort, 160 blessées et sept autres sont portées disparues, après des pluies torrentielles qui ont provoqué des crues soudaines à travers l'Afghanistan, a indiqué lundi l'Autorité nationale afghane de gestion des catastrophes (ANDMA), dans un nouveau bilan.

BEYROUTH -

Le bilan de l'agression sioniste contre le Liban s'élève à 1.497 martyrs et 4.639 blessés, depuis le 2 mars, a annoncé lundi le ministère libanais de la Santé, dans un nouveau bilan.

DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE PRÉPARATION AU COMBAT 2025/2026 LE GÉNÉRAL D'ARMÉE EN VISITE DANS LA 6^e RM

Dans le cadre du suivi de l'exécution de la 2^e phase du programme de préparation au combat 2025/2026, à travers l'ensemble des régions militaires, le général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale et chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), effectue, depuis hier, une visite de travail et d'inspection en 6^e Région militaire, a indiqué un communiqué.

La visite a été entamée au siège du commandement de la Région, à Tamanrasset, où le général d'Armée a été accueilli par le général-Mmajor Mohammed Adjrout, commandant de la 6^e Région militaire. Après la cérémonie d'accueil, le général d'Armée a observé un moment de recueillement à la mémoire du défunt moudjahid Hibaoui-El-Ouafi, au nom duquel est baptisé le siège du commandement, déposant une gerbe de fleurs devant la stèle commémorative et récitant la Fatiha à sa mémoire, ainsi qu'à celle des valeureux choudada. La visite s'est poursuivie par l'inauguration du nouveau siège du commandement de la 6^e Région militaire, une infrastructure moderne destinée à améliorer la coordination et l'efficacité des opérations.

UNE ARMÉE VIGILANTE ET DÉTERMINÉE

Lors de sa rencontre avec les cadres et le personnel de la région, le général d'Armée a prononcé une allocution d'orientation suivie, par visioconférence, par l'ensemble des personnels de la 6^e Région militaire, à travers laquelle il a souligné que



L'ANP poursuit ses missions constitutionnelles avec rigueur et vigilance. «L'ANP poursuit l'accomplissement de ses missions constitutionnelles en faisant preuve de veille et de rigueur, en vue d'assainir notre pays des groupuscules terroristes résiduels, et de maintenir la sécurité et la quiétude à travers l'ensemble du pays», a indiqué le général d'Armée. A ce titre, il a ajouté que les dernières opérations menées par les unités militaires démontrent, vu leur qualité, «la volonté et la détermination qui animent nos valeureux hommes, pour éliminer ces criminels résiduels de la terre bénie d'Algérie, quels que soient les sacrifices à consentir». Dans ce sillage, M. Saïd Chanegriha a estimé que «la lutte implacable contre les réseaux de narcotrafic transfrontalier enregistre des résultats remarquables». Ces résultats sont illustrés par les quantités importantes de ces poisons, saisies par les détachements de l'ANP, en étroite

collaboration avec les services de sécurité», a-t-il précisé. Il a ajouté : «Nos Forces ont pu, dans ce cadre, éliminer et arrêter des barons et démenter des réseaux de contrebande, qui tentaient de nuire à notre société et à notre économie nationale». Cette déclaration met en évidence la double approche adoptée par l'ANP : une vigilance permanente, face aux menaces terroristes, et un contrôle strict sur les flux illicites, qui pourraient compromettre la stabilité économique et sécuritaire du pays. Par ailleurs, le général d'Armée a également tenu à valoriser le professionnalisme des services de la sécurité de l'Armée, dont les efforts ont contribué à la reddition de nombreux terroristes et au démantèlement de réseaux criminels : «Dans ce contexte, et en valorisation des résultats obtenus dans le cadre de la lutte contre la contrebande sous toutes ses formes, ainsi qu'en considération du travail professionnel accompli par les

services de la sécurité de l'Armée, ayant contribué à la reddition d'un nombre important de terroristes, il m'est agréable de vous transmettre les encouragements de Monsieur le Président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, qui apprécie hautement ces résultats», a-t-il déclaré. Ces excellents résultats permettront, selon le général d'Armée, «d'acculer les criminels et les réseaux de contrebande et, par conséquent, de tarir les sources de financement et de soutien logistique du terrorisme, à travers les passages frontaliers». Ces résultats confirment également «la disponibilité de nos dispositifs opérationnels et leur grande capacité à relever efficacement les différents défis, qu'ils soient de nature sécuritaire complexe ou asymétrique, afin de renforcer notre sécurité nationale dans toutes ses dimensions et secteurs», a-t-il affirmé. Au terme de cette rencontre, le général d'Armée a écouté les interventions et préoccupations des personnels de la 6^e Région militaire, qui ont affiché leur volonté de poursuivre les efforts, en vue d'accomplir, au mieux, les missions assignées, notamment en matière de sécurisation des frontières et de protection du territoire national contre tous les fléaux et les éventuelles menaces. Cette visite illustre parfaitement la détermination de l'ANP à conjuguer modernisation des infrastructures, professionnalisme des forces et vigilance opérationnelle.

G. Salah Eddine

CONSEIL DE LA NATION RÉUNION DU BUREAU ÉLARGI AUX PRÉSIDENTS DES GROUPES PARLEMENTAIRES ET AU QUESTEUR

Le président du Conseil de la nation, M. Azouz Nasri, a présidé, hier, une réunion du Bureau du Conseil, élargi aux présidents des groupes parlementaires et au Questeur, consacrée notamment à l'examen du calendrier pour la période allant du 8 au 16 avril en cours, indique un communiqué de cette instance parlementaire. Cette réunion a également été consacrée à l'étude de la situation des questions orales et écrites déposées auprès du Bureau, ainsi qu'à l'examen des propositions d'activités des commissions permanentes, notamment les missions d'information temporaires et les actions relatives à la promotion et à l'ancrage de la culture parlementaire. Lors de cette réunion, le Bureau du Conseil de la nation a salué les décisions annoncées à l'issue du dernier Conseil des ministres, ainsi que les mesures prises au bénéfice des citoyennes et des citoyens. Par ailleurs, le Bureau élargi a exprimé "sa vive réprobation face aux dérives irresponsables et inacceptables du procureur antiterroriste de la France officielle", les qualifiant de "nouvelle dégradation dans le flot de déclarations incohérentes", dénonçant "une attitude inappropriée et un recul préoccupant dans les relations entre les deux pays". Il a également dénoncé "des prises de position émanant de certains

responsables français qui s'érigent en donneurs de leçons" estimant qu'elles traduisent "l'essoufflement du discours de certains responsables et une crainte maladroite vis-à-vis de l'Algérie". S'agissant du calendrier des travaux du Conseil de la nation pour la période à venir, il a été décidé de reprendre les séances plénières à partir de la matinée du mercredi 8 avril en cours, avec la présentation et le débat du texte de loi fixant les circonscriptions électorales et le nombre de sièges à pourvoir au Parlement. Les débats se poursuivront dans l'après-midi, avant la réponse du représentant du Gouvernement, ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, aux interventions et préoccupations des membres du Conseil, suivie du vote. La séance plénière du jeudi 9 avril 2026 sera, quant à elle, consacrée à la présentation et à l'examen du texte de loi organique relatif aux partis politiques. Les débats se poursuivront dans l'après-midi, suivis des interventions des présidents des groupes parlementaires, puis de la réponse du représentant du Gouvernement, avant le vote. La Commission des affaires juridiques, administratives et des droits de l'Homme, de l'organisation locale, de l'aménagement du territoire et du découpage territorial poursuit actuellement

l'élaboration de ses rapports sur ces deux textes, lesquels seront présentés lors des séances plénières. La même séance sera consacrée, également, à l'adoption des dispositions restant en suspens dans le texte de loi relatif au code de la route. Il a également été décidé de tenir, dimanche prochain dans la matinée, une séance plénière consacrée à la présentation et à l'adoption du texte de loi portant règlement budgétaire pour l'exercice 2023. La séance plénière prévue dans l'après-midi du même jour sera consacrée à l'adoption des dispositions en suspens dans le texte de loi relatif à la criminalisation du colonialisme français en Algérie. S'agissant des questions orales et écrites, le Bureau du Conseil de la nation a décidé, après examen, de transmettre celles remplissant les conditions formelles requises au Gouvernement. Enfin, dans le cadre des activités de contrôle relevant de ses prérogatives constitutionnelles, le Bureau a examiné et arrêté les programmes de travail proposés par les commissions permanentes, notamment en ce qui concerne les missions d'information temporaires, les demandes d'audition des membres du Gouvernement, ainsi que les activités liées à la promotion et à l'ancrage de la culture parlementaire.

APS

LÉGISLATIVES DU 2 JUILLET L'ANIE RAPPELLE LES MODALITÉS DE PARRAINAGE DES LISTES DE CANDIDATS PAR UN OU PLUSIEURS PARTIS

L'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) a rappelé, hier dans un communiqué, les modalités de parrainage des listes de candidats présentées sous l'égide d'un ou de plusieurs partis politiques pour l'élection des membres de l'Assemblée populaire nationale (APN), prévue le 2 juillet prochain. Les listes de candidats présentées sous l'égide d'un ou de plusieurs partis politiques doivent être expressément parrainées par les partis politiques ayant obtenu plus de 4% des suffrages exprimés lors des élections législatives précédentes dans la circonscription électorale dans laquelle la candidature est présentée ou par les partis politiques ayant, au moins, dix (10) élus au niveau de la circonscription électorale concernée dans laquelle la candidature est présentée, a indiqué l'ANIE. "Les partis ayant obtenu un taux égal ou inférieur à 4% ne peuvent, en aucun cas, cumuler leurs résultats avec ceux d'un ou de plusieurs autres partis dans le but de dépasser ce seuil pour constituer une liste de coalition", a-t-elle précisé. De même, "les partis ayant moins de dix (10) élus dans la circonscription électorale dans laquelle la candidature est présentée ne peuvent, en aucun cas, additionner leurs sièges avec ceux d'autres partis pour atteindre le seuil d'au moins dix (10) élus dans la circonscription électorale concernée", ajoute l'Autorité indépendante. "Les partis ne remplissant pas l'une de ces deux conditions ou ceux qui participent pour la première fois aux élections doivent appuyer leurs listes de candidats par 150 signatures d'électeurs de la circonscription concernée pour chaque siège à pourvoir", explique l'ANIE. Dans ce cadre, l'Autorité indépendante informe les partis ayant participé aux Législatives du 12 Juin 2021 qu'"ils peuvent se référer aux copies certifiées conformes des procès-verbaux de centralisation des résultats du vote, remises à leur représentant habilité par les présidents des commissions électorales de wilaya de la circonscription électorale concernée, ou en demandant une copie auprès du coordinateur de wilaya de l'Autorité ou de ses services centraux".

APS